



DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 3 octobre 2024  
à 19h00

Date de la convocation : 27 septembre 2024

Nombre des membres			
Afférents au Conseil	En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
26	26	14	20

L'an deux mille vingt-quatre et le trois octobre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de JOUQUES a été assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GARCIN Éric.

**Étaient présents :** M. CHERICI, Mme TORCOL, Mme JOUVIN, M. BERTRAND, Mme de LAURADOUR, M. NOBLE, Mme ROYO, M. RENAULT, Mme SENANTE, M. CARRERE, M. GORRIS, M. LEBRE, M. ALLANCHE,

**Bons de pouvoir :** M. OZIEMBLOWSKI à M. CHERICI, M. RADAKOVITCH à Mme SENANTE, Mme MOUTON-PLOUHINEC à M. BERTRAND, Mme BADROUILLARD à Mme JOUVIN, M. BRUNET à M. GORRIS, Mme BONNIEL à Mme de LAURADOUR,

**Étaient absents excusés :** Mme AUSTRUY, M. GUERN, M. BOMO, Mme SANTACROCE,

**Étaient absentes :** Mme REICHLIN, Mme MONDEJAR,

**Secrétaire de séance :** Madame Anne de LAURADOUR

**N°75\_DEL\_2024 OBJET – DM n°1 du Budget principal**

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de procéder aux ajustements budgétaires du Budget principal, comme suit.

FONCTIONNEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
D-611-020 : Contrats de prestations de services	10 542 ,02 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-7392221-020 : Fonds de péréquation des ressources communales et intercom	0,00 €	8 922,00 €	0,00 €	0,00 €
R-777-020 : Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résult	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
D-6541-020 : Créances admises en non-valeur	0,00 €	1 620,02 €	0,00 €	0,00 €
R-77682-020 : Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 542 ,02 €</b>	<b>10 542 ,02 €</b>	<b>30 000,00 €</b>	<b>30 000,00 €</b>
INVESTISSEMENT				
D-13913-020 : Subv. inv. actifs amort. - Départements	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1323-020 : Subv. non transf. – Départements	0,00 €	0,00 €	3 468,34 €	0,00 €
D-165-020 : Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	3 468,34 €	0,00 €	0,00 €

REÇU EN PREFECTURE

le 07/10/2024

Application agréée E-legalite.com

D-165-020 : Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 468,34 €
D-2031-020 : Frais d'études	0,00 €	21 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-20422-2024/05-020 : Subvention ravalement de façades	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2111-2024/14-020 : Achat de terres agricoles	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2181-2024/06-020 : Matériels pour le service technique	14 468,34 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2181-2024/08-020 : Budget participatif	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2181-2024/10-020 : Mises aux normes de la téléphonie	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-238-2024/01-020 : Atelier culinaire	0,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>144 468,34 €</b>	<b>144 468,34 €</b>	<b>3 468,34 €</b>	<b>3 468,34 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, ayant entendu l'exposé et après en avoir délibéré **à l'unanimité**,

**ADOpte** la DM n°1 pour le Budget Principal telle qu'exposée ci-avant,

Ainsi délibéré à Jouques les jour, mois et an susdits, le 3 octobre 2024  
Suivent les signatures,

Le Secrétaire de Séance

Le Maire

Anne de LAURADOUR

Eric GARCIN





Le Maire :

- certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la réception en Sous-Préfecture et de la publication sur le site internet le **10/10/2024**.
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter du jour de la publication ou de la notification, soit par voie postale, soit par voie électronique sur l'application « télerecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

REÇU EN PREFECTURE

le 07/10/2024

Application agréée E.legalite.com

70\_DE-013-211300488-20241003-DH1\_COH\_202